

À MME CÉCILE JODOGNE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGÉE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,

concernant "la position du gouvernement à l'égard de la mission économique au Maroc prévue en novembre 2018".

Mme Cécile Jodogne, secrétaire d'État. - Il s'agit de l'une des deux missions économiques principales organisées annuellement par l'État fédéral, les trois Régions et le Palais royal. Ils décident ensemble de la destination, en fonction des compétences et des priorités de chacun.

J'accompagne toujours les missions économiques principales : une présence ministérielle bruxelloise est indispensable pour soutenir les entreprises bruxelloises participantes et pour promouvoir la Région à côté des ministres wallons, flamands et fédéraux.

Les mouvements de protestation que vous évoquez trouvent leur fondement dans les conditions socio-économiques difficiles et dans l'absence de projets de développement particuliers dans le Rif. Les missions économiques ont pour objet de stimuler les échanges au profit des économies des deux pays. Les centaines de réunions entre entreprises, organisées à l'occasion de ces missions principales et qui concernent dans une très large majorité des petites et moyennes entreprises (PME), montrent qu'il s'agit bien prioritairement de missions économiques.

A contrario, isoler le Maroc de ces échanges économiques ne favorisera pas les populations concernées. Je suis convaincue que le commerce est une des manières de faire avancer la situation. Les visites de sociétés sont assez rares durant les missions économiques principales et concernent des PME liées à des investissements belges, pas des grandes sociétés.

Il est trop tôt pour vous donner des informations sur le programme ; nous venons seulement d'en commencer l'élaboration. Par contre, je vous assure que si des visites d'entreprises étaient prévues, des vérifications nécessaires seraient effectuées pour éviter des entreprises qui seraient coupables de non-respect des droits de l'Homme au Maroc.